

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

014\_2012

COMMUNE DE TREZIERES

Séance du 20 juillet 2012

Date de convocation : 13.07.2012  
Nombre de membres en exercice : 8  
Nombre de membres présents : 8  
Nombre de procuration : 0  
Votes pour : 8  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

**OBJET : Motion pour une gare TGV à l'Ouest de NARBONNE**

L'an deux mille douze le vingt juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

**Présents : GAUVRIT JC – LUGA B – FAURE R – LOUVET M – CHIVA N - PIQUEMAL S – RICHOUD – SANDRES M -**

Madame CHIVA Nadine a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

- l'Aude change, l'Aude évolue. Marquée par une croissance démographique constante et une forte attractivité, de nouveaux enjeux se présentent à elle. Traversée par des axes routiers, autoroutiers et ferroviaires majeurs, elle est au cœur de dynamiques territoriales qui vont s'amplifier dans les années à venir.
- Le port de commerce de Port-la-Nouvelle comme l'aéroport de Carcassonne –Sud de France en Pays Cathare constituent autant d'infrastructures de transports qui apporteront à l'Aude de nouvelles retombées économiques et favoriseront son développement.
- D'ici une dizaine d'années, une ligne à grande vitesse Montpellier – Perpignan traversera la partie située à l'Est du département et permettra de relier le Nord de l'Europe à l'Espagne. Dans un second temps, une autre ligne à grande vitesse devrait finaliser la jonction de l'Atlantique à la Méditerranée en reliant Toulouse à Narbonne.
- Dans ce contexte, avant la fin de l'année 2012, une décision importante va être prise concernant l'avenir du département avec l'implantation d'une gare nouvelle à l'ouest de Narbonne. Le choix qu'effectuera RFF et l'Etat n'est pas neutre pour le développement de notre département.
- Une gare nouvelle, située au point de raccordement des lignes existantes, mais aussi des futures lignes grande vitesse sera un atout majeur pour l'aménagement et l'économie de l'Aude.
- Pôle d'attractivité, implantée dans une zone dynamique, elle favorisera la création de richesses, d'emplois et permettrait un nouvel essor pour le tourisme, sur le littoral comme dans les sites pôles du Pays Cathare, dans les villes comme dans l'arrière-pays avec son environnement préservé.

- Conscient de l'intérêt départemental de cette infrastructure et des enjeux qui y sont liés, le Département de l'Aude, la ville de Narbonne, l'agglomération du Grand Narbonne, la ville de Carcassonne, Carcassonne agglomération et les chambres consulaires de l'Aude se sont réunis pour porter ce dossier en commun.
- Pour ces raisons, la commune de TREZIERS, réaffirme son attachement à l'implantation d'une gare LVG à l'ouest de Narbonne, telle que présentée dans le dossier déposé le 8 juin auprès de RFF. Elle demande à l'Etat de prendre en compte tous ces critères pour motiver son choix.
- Une chance exceptionnelle nous sera donnée pour construire notre avenir. Avec tous les Audois nous saurons la saisir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve cette motion.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Jean-Christophe GAUVRIT.

REÇU A LA  
SOUS-PRÉFECTURE  
DE LIMOUX LE  
13 AOUT 2012



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Sous Préfecture le 13-08-12  
Et notification du 13-08-12